



Région académique

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**

# Feuille de route académique pour le numérique éducatif 2018-2019

Benoît FRICOTEAUX, Délégué académique au numérique

Date : 25 juin 2018



*L'école de demain, cela reste en premier lieu l'enseignant.*

Cédric Villani

## **Une année 2018-2019 sous le signe d'une culture du numérique éducatif innovante, responsable et partagée...**

### **Le mot du recteur**

**D**ans la feuille de route académique 2018-2019, s'inscrit la continuité mais aussi l'ambition réaffirmée au plan pédagogique, tissant le lien entre le terrain et la recherche universitaire tout en étayant les usages du numérique éducatif grâce à un socle de formation « au plus près » et à la généralisation progressive d'espaces numériques de travail de nouvelle génération.

**A**ttentive aux attentes de l'ensemble des acteurs académiques, la Délégation académique au numérique éducatif, en cohérence avec la priorité 6 de l'axe 1 du projet académique portant l'accent sur « *Apprendre et enseigner à l'ère du numérique* », poursuit une logique de mutualisation avec l'ensemble des partenaires, qu'il s'agisse du confortement des infrastructures numériques des établissements, d'une approche créative des nouveaux espaces d'apprentissages tirant parti du numérique ou encore de l'accompagnement aux usages responsables du numérique.

**N**ourrissant une approche pragmatique et ouverte, l'action que j'entends promouvoir, à l'échelle de la région académique, positionne l'écosystème digital émergent suivant une approche collaborative et partenariale, en maintenant pour finalité, l'élaboration d'une culture créative du numérique éducatif au service de la réussite éducative.

Les Abymes le 25 juin 2018

**Le Recteur de région académique**

**Mostafa FOURAR**

LE RECTEUR DE REGION ACADEMIQUE  
GUADELOUPE  
RECTEUR D'ACADEMIE  
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS  
DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES  
DE L'EDUCATION NATIONALE

**Mostafa FOURAR**



## 1. Objectifs stratégiques du numérique éducatif

*Un projet académique au sein duquel le numérique occupe une place importante*

### 1.1. Une stratégie globale et partenariale pour le numérique inscrite dans la loi

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République du 8 juillet 2013 a engagé fortement la nation dans la voie de l'innovation en faisant « *entrer l'école dans l'ère du numérique* » en fonction des axes suivants :

- mise en place d'une éducation au numérique
- création d'un service public du numérique éducatif et de l'enseignement à distance
- formation des personnels au et par le numérique
- clarification et renforcement des relations entre l'État et les collectivités territoriales

### 1.2. Le projet académique

Le projet académique 2016-2019 ménage une large part au numérique en particulier dans les domaines de la formation. La généralisation des usages du numérique éducatif s'inscrit désormais dans la **priorité 6** : « *Apprendre et enseigner à l'ère du numérique.* »

Quatre orientations majeures y sont inscrites en vue d'offrir aux établissements les conditions susceptibles de satisfaire aux usages pédagogiques du numérique :

- Mettre à niveau les **infrastructures** réseau et internet des EPLE et des écoles ;
- Organiser la **maintenance** de manière efficiente ;
- Doter les EPLE et les écoles d'**espaces numériques de travail (ENT)** ;
- **Former** l'ensemble des acteurs au et par le numérique.

Constituant un archipel, marqué d'une forte empreinte culturelle liée à la région caraïbe, la Guadeloupe dispose en outre de nombreux atouts pour valoriser la **production de ressources pédagogiques numériques**. Un partenariat dynamique entre Canopé et le Rectorat se conforte à partir de cette orientation.

## 2. Diagnostic académique

*Une académie engagée dans le numérique dont le tissu scolaire dispose rarement du haut débit et au sein de laquelle les usages pédagogiques se mutualisent grâce à un meilleur accompagnement*

## 2.1 Au plan des équipements

Plusieurs actions ont été conduites ces dernières années à travers un dialogue renouvelé entre l'académie et les collectivités territoriales.

- Ainsi toutes les écoles sont raccordées à l'Internet, dotées de réseaux informatiques pour les écoles élémentaires et le cas échéant, de tableaux numériques interactifs. Les directeurs disposent généralement de stations de travail connectées ;
- Les collèges ont fait l'objet de campagnes d'équipements successives. Tous ont un accès à l'internet depuis le réseau pédagogique ;
- Les lycées ont été dotés à partir de 2008 d'un espace numérique de travail, de tableaux numériques interactifs et de valises de baladodiffusion.

Force est cependant de constater, du fait de carences au plan de la qualité du réseau et du débit, mais également d'une coordination parfois insuffisante entre les différents acteurs, une mise en valeur inégale des moyens mobilisés, voire suivant les cas, faute d'un suivi régulier, une obsolescence du matériel. Ainsi, en lien étroit avec la DSI académique, l'accent est porté sur les fondamentaux : fiabilisation des réseaux/des serveurs, en particulier.

En outre, il convient de rappeler que le territoire de l'académie de la Guadeloupe est un archipel sur lequel les réseaux sont présents de manière hétérogène et offrent des débits la plupart du temps faibles, en dessous parfois de 0,5 Mb/s, pouvant aller au mieux jusqu'à 20Mb/s en théorie.

Le développement des usages du numérique ne peut se concevoir sans débit. Une concertation avec la Région Guadeloupe a permis d'inscrire les établissements scolaires des premier et second degrés dans les chantiers prioritaires de raccordement au très haut débit dans le cadre du Schéma directeur territorial d'aménagement du numérique - SDTAN, les échéances demeurant à être confirmées avec précision.

## 2.2 Un déploiement progressif et mieux accompagné des usages du numérique éducatif

Dans les écoles comme dans les collèges, grâce à un accompagnement et des actions de formation assurés par l'équipe de la Délégation académique au numérique éducatif, un nombre croissant d'enseignants se forment et mettent en œuvre des dispositifs pédagogiques intégrant le numérique.

On relève toutefois une réelle difficulté à maintenir les équipements en ordre de marche. Un véritable référentiel des équipements, 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, complété par un dispositif de maintenance pleinement opérationnel, assuré par les collectivités en lien avec la DSI du rectorat, demeurant à finaliser.

Les espaces numériques de travail, qu'il s'agisse de BENEYLU pour le 1<sup>er</sup> degré ou IGUANE 2D<sup>1</sup> pour le 2<sup>nd</sup> degré, ont fait l'objet d'une forte impulsion académique<sup>2</sup> et ont fait évoluer, grâce à la formation et à l'accompagnement qui a été déployé, une orientation des usages désormais plus marquée dans le domaine de la pédagogie que dans celui de la vie scolaire.

---

<sup>1</sup> Internet Guadeloupe Académie Numérique pour l'Education 2nd degré est l'ENT expérimenté depuis 2016-2017, développé par ODE (Open Digital Education, <https://neo.opendigitaleducation.com/#/>)

<sup>2</sup> On notera cependant que le logiciel *Pronote*, très généralement utilisé au sein des EPLE, est encore parfois assimilé improprement à un ENT.

La pérennisation du dispositif doit, suite à une période de transition au cours de l'année 2018-2019, s'accompagner d'une prise en charge financière assurée par les collectivités, envisagée à compter de l'année scolaire 2019-2020.

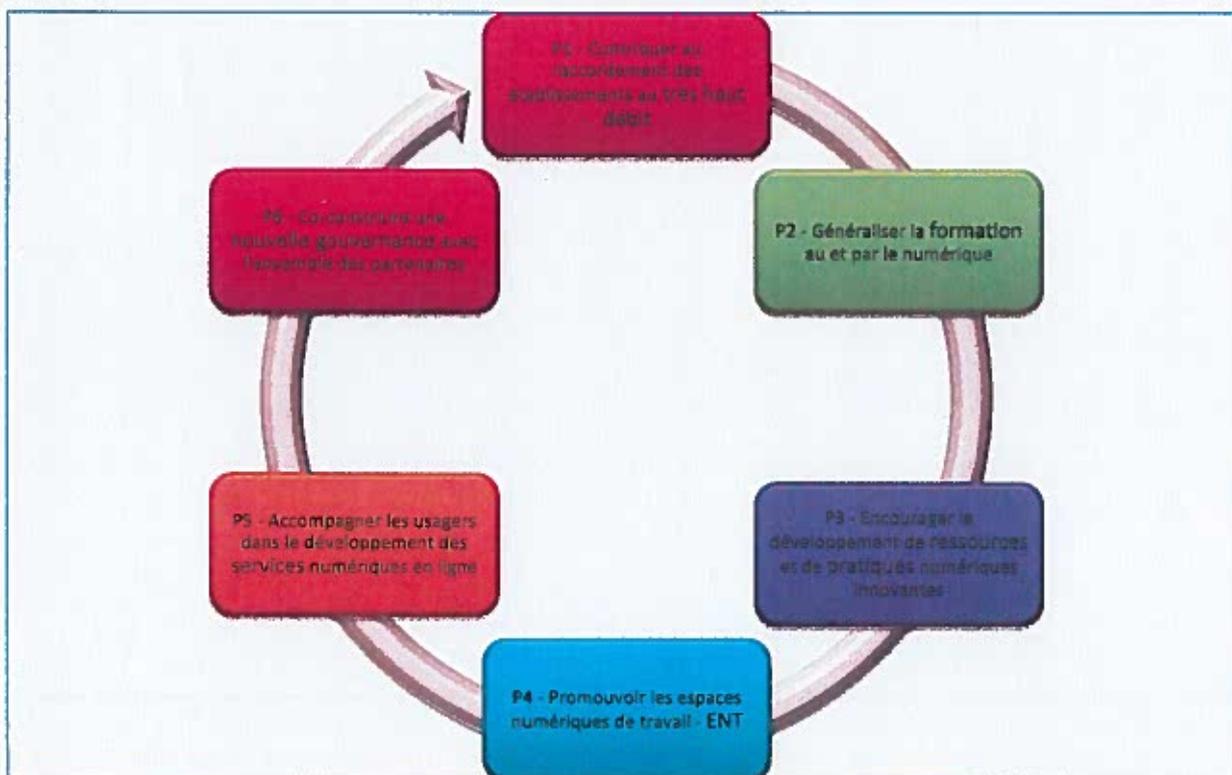
On soulignera enfin un effort sans précédent au service de la formation au et par le numérique, marqué par l'hybridation des parcours de formation, réalisée avec le dispositif national M@gistère. Cette évolution de fond constitue, avec la mise en place d'ENT de nouvelle génération, une seconde inflexion majeure des modèles d'accompagnement des enseignants 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés mais également de l'encadrement.

### 3. Les 6 priorités de la feuille de route 2018-2019 pour le numérique éducatif

La DANE, en interaction étroite avec la DSI, promeut un écosystème du numérique éducatif marqué par une plus grande adaptabilité face aux attentes des usagers et partenaires.

#### 3.1 La dynamique circulaire de l'écosystème du numérique éducatif en Guadeloupe

##### 3.1.1 Les 6 priorités de développement du numérique éducatif (schéma)



## 3.2 Des réponses coordonnées pour assurer le développement du numérique éducatif en Guadeloupe

### 3.2.1 Priorité 1 – Contribuer au raccordement des établissements au très haut débit

#### Action 1 : Vers un réseau scolaire très haut débit : un objectif encore difficile à atteindre

La fourniture du très haut débit ou à tout le moins du haut débit aux établissements scolaires est un prérequis pour la mise en œuvre efficiente du numérique. Il convient de contribuer à l'accélération de la mise en œuvre des Schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique (SDTAN) dans une perspective de généralisation des usages du numérique dans les établissements scolaires<sup>3</sup>.

Dans un premier temps, en fonction des conditions d'accès au réseau, des solutions alternatives au raccordement à la fibre optique doivent permettre de garantir, pour un certain nombre d'établissements, en particulier ceux relevant du plan numérique, un débit de 10Mb/s.

L'ouverture progressive du marché guadeloupéen à de nouveaux opérateurs et la banalisation des offres internet 4G, dans le cadre expérimental du BYOD<sup>4</sup>, offrent néanmoins des perspectives d'accès à la fois plus rapide et à moindre coût.

#### Action 2 : Etude de faisabilité d'un GIX<sup>5</sup> à l'attention du monde éducatif

La mise en œuvre d'un GIX (Global Internet eXchange) en partenariat avec les différents opérateurs de la place (Orange, SFR, Mediaserv, Dauphin telecom...) et avec les collectivités demeure un horizon d'attente, eu égard aux difficultés à trouver un accord entre les différentes parties prenantes dans un délai raisonnable.

Nous savons pourtant qu'un GIX permettrait d'améliorer de façon significative la qualité, en entrée comme en sortie, des échanges de données pour la majorité de nos établissements.

---

<sup>3</sup> En cohérence avec les lignes de force du Schéma numérique territorial des usages et services numériques (SDUN), élaboré et validé par la Région Guadeloupe en décembre 2017. Pour mémoire, le Plan France Très Haut Débit prévoit, par la mobilisation de l'investissement privé et de l'investissement public, la couverture intégrale du territoire en très haut débit à l'horizon 2022 (cf. dossiers <http://www.guadeloupe-numerique.fr/?q=content/dossiers>).

<sup>4</sup> Bring your own device ou AVEC (« Apportez votre équipement personnel de communication »).

<sup>5</sup> Point d'échange internet permettant une mutualisation des bandes passantes entre différents opérateurs, débouchant sur une plus grande fluidité du débit de données.

### **3.2.2 Priorité 2 – Une impulsion suivie pour généraliser la formation au et par le numérique**

#### **Action 3 : Un volet numérique du Plan académique de formation portant l'accent sur un accompagnement du terrain (PAF 2018-2019)**

En lien avec la Cellule rectorale de la formation continue et la DIFOR, le volet numérique du Plan Académique de Formation 2018-2019 a été profondément repensé dans la perspective de généralisation de la formation au et par le numérique de l'ensemble des acteurs académiques.

Outre l'accent porté sur la formation de formateurs et sur celle de l'encadrement, ce volet intègre une part significative de Formation Ouverte et à Distance grâce au dispositif M@gistère, à l'attention des personnels enseignants des premier et second degrés mais également des personnels d'inspection et de direction.

L'objectif de former sur trois ans (2016-2019) l'ensemble des personnels de l'académie, semble accessible, au vu de la croissance significative des actions de formation au cours des deux années précédentes.

Il convient de poursuivre cette dynamique qui se trouve renforcée par l'harmonisation croissante entre les actions de type « Ateliers » développées par Canopé qui bénéficie d'un ETP et demi, mis à disposition par la DANE, pour renforcer son ingénierie de formation et d'accompagnement auprès des personnels enseignants.

#### **Action 4 : l'approfondissement de la formation des personnels d'encadrement**

Ce déploiement implique étroitement les personnels de direction, les corps d'inspection qui bénéficient de sessions de formation hybrides, afin de renforcer leur expertise du pilotage, de l'accompagnement du numérique éducatif et des enjeux de sécurité.

Rappelons que sous l'égide du Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI), qui participe en outre à certaines sessions de formation, une communication de veille dans le domaine de la sécurité liée au numérique est d'ores et déjà mise en place à leur intention sur le portail ARENA.

Depuis trois ans et de façon, semble-t-il de mieux en mieux adaptée aux besoins du terrain, l'affirmation de la formation au et par le numérique est devenue une réalité au sein de la région académique de Guadeloupe, associant dispositifs d'initiative locale et séminaires académiques réguliers sur des thématiques prégnantes, par exemple en 2017-2018 : Conduite de projet avec le numérique, avec la participation à distance d'experts DNE ou encore Numérique éducatif et sécurité des usages avec l'intervention au mois d'avril 2018 du cabinet Bensoussan, sur la thématique du RGPD.

### **Action 5 : L'élargissement de l'espace académique de FOAD sur M@gistère**

La formation à distance repose sur les dispositifs nationaux ainsi que sur des parcours et des ressources disponibles au niveau académique. Il importe de conforter le volet numérique du PAF, 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, en exploitant les potentialités de M@gistère en assurant la promotion de parcours hybrides.

Cette logique d'hybridation couvre également la formation des référents pour les ressources et les usages pédagogiques numériques (RRUPN) au sein des EPLE, dispositif décisif pour accompagner l'ensemble des enseignants dans les usages du numérique éducatif.

### **Action 6 : Animer le réseau des personnes-ressources du numérique éducatif - IAN, animateurs de bassin/de pôles et référents numériques**

Les Interlocuteurs académiques pour le numérique - IAN, les animateurs de bassin ou de pôles et les référents numériques basés en établissements régulièrement sollicités par les coordonnateurs de la DANE inscrivent désormais leurs actions au sein d'une logique de réseau.

Afin de répondre à l'exigence d'essaimage qu'implique les usages du numérique éducatif, cette approche collaborative à différentes échelles, entend associer de façon croissante, échanges croisés d'expertise, actions de formation et d'accompagnement au sein des établissements.

### **3.2.3 Priorité 3 – Encourager le développement de ressources et de pratiques numériques**

#### **Action 7 : Produire des scénarios pédagogiques multimédiatisés**

En lien avec la Cellule académique de recherche et développement - innovation et expérimentation – (CARDIE), Canopé mais également l'ESPE, la modernisation de la pédagogie doit favoriser l'intégration de ressources multimédias. La DANE accompagne les enseignants pour leur permettre de produire des scénarios pédagogiques multimédiatisés.

#### **Action 8 : Le projet Form@Link**

Suite à l'appel à projets national 2017 des incubateurs académiques, l'académie de Guadeloupe a été retenue sur la base d'un projet intitulé Form@Link.

Ce projet, élaboré au cours du mois de juin 2017 conjointement par la DANE et le CRREF, laboratoire de sciences de l'éducation de l'Université des Antilles, hébergé à l'ESPE, vise à mettre en relation, à partir de projets pédagogiques relevant de l'éducation au développement durable (EDD), différents établissements (écoles, collèges, lycées) de l'académie, via des outils numériques, en analysant les effets de contexte, au service de la réussite scolaire.

Recherche-action inscrite au sein d'une problématique associant École et territoire apprenant en environnement numérique, Form@Link entend produire à terme, les conditions nécessaires à la

généralisation et à la pérennisation de pratiques innovantes dans l'académie, dans le cadre de l'incubateur de l'académie de Guadeloupe.

### **Action 9 : Projets relatifs à l'utilisation des tablettes numériques à l'école maternelle en lien avec le monde de la recherche**

Les expérimentations conduites dans les écoles maternelles depuis 2013-2014, visant à introduire l'usage des tablettes tactiles chez les plus jeunes élèves, ont été développées au cours des années scolaires 2014-2016, faisant en outre l'objet d'une évaluation favorable.

En 2017-2018, deux projets en lien avec l'Université des Antilles et avec l'IFE visent à évaluer l'intérêt pédagogique de l'usage des tablettes en maternelles avec une ouverture vers le cycle 3. Il s'agit :

- D'un projet piloté par la DANE 1<sup>er</sup> degré avec l'Université des Antilles, portant sur la mesure de l'impact de l'usage des tablettes pour mobiliser le langage ; l'enjeu est d'élaborer pour les enseignants un outil de repérage précoce des difficultés rencontrées par les élèves à partir des traces portant sur la graphomotricité (trace graphique, dynamique de tracé et gestion du stylo) ;
- D'une contribution académique retenue dans le cadre d'un projet national déployé par l'IFE, pilotée par l'IEN en charge du dossier Maternelle et soutenu par la DANE « Apprendre à raconter ».

### **Action 10 : Éducation aux usages responsables du numérique, outils dédiés, banques de ressources et apprentissage du code**

La démarche d'éducation aux médias, à l'information et à l'usage responsable d'internet et des réseaux sociaux préconisée par le ministère sera poursuivie en direction de l'ensemble des établissements scolaires en partenariat avec Canopé.

En outre, le dispositif de **banque de ressources numériques éducatives** mis en place à compter de la rentrée 2016 couvrant les cycles 3 et 4, fait l'objet d'un suivi de la part de la DANE.

Il conviendra de poursuivre l'effort engagé au plan de la formation aux usages des ressources numériques dont l'offre s'est considérablement développée au cours des derniers mois.

Enfin, en portant une attention particulière au 1<sup>er</sup> degré, la DANE accompagne l'initiation à l'algorithmique et à la programmation à partir d'objets programmables.

### 3.2.4 Priorité 4 – Généraliser les espaces numériques de travail - ENT

*Au regard des évolutions récentes, tant au plan technique qu'à celui des usages, il importe de repenser avec l'ensemble des partenaires, de façon globale et à moyen terme, la problématique des ENT, en veillant, tout en tenant compte des exigences de chaque niveau d'enseignement, écoles, collèges, lycée.*

#### Action 11 : Rénover les ENT des lycées

Les Espaces numériques de travail des lycées déployés par la Région en lien avec le Rectorat à compter de 2008, se révèlent aujourd'hui obsolètes.

Afin de répondre aux exigences actuelles en termes d'usages comme en termes de sécurité, une expérimentation baptisée **IGUANE 2<sup>nd</sup> degré** (Internet Guadeloupe Académie numérique pour l'Education) a été déployée depuis l'année 2016-2017, touchant une dizaine de lycées, corrélée avec celle portant sur les collèges et associant potentiellement le cycle 3, il s'agit de veiller à promouvoir les usages à caractère pédagogique que l'on peut déployer à travers l'ENT et à prévoir, dans une perspective de généralisation, le déploiement d'un ENT commun à l'échelle du second degré.

Eu égard aux résultats encourageants, nous entrons désormais dans une année de transition ouverte désormais à l'ensemble des lycées, financée par la DANE, en préparant le relais envisagé au plan du financement, à compter de l'année scolaire 2019-2020.

#### Action 12 : Généraliser les ENT dans les collèges

En complément des lycées volontaires, les collèges intégrant notamment les collèges numériques vont rejoindre progressivement l'ENT **IGUANE 2<sup>nd</sup> degré** au cours de l'année 2018-2019. La transition vers la généralisation demeure pilotée et prise en charge par la DANE mais sera financée in fine par chaque collectivité concernée, au prorata du nombre d'élèves inscrits à compter de l'année scolaire 2019-2020.

#### Action 13 : La poursuite de la généralisation de l'ENT 1<sup>er</sup> degré

Suite à l'expérimentation, puis la généralisation de la solution **BENEYLU SCHOOL**, financée au cours des années scolaires 2016-2018 par la DANE, la pérennisation d'un espace numérique de travail destiné aux écoles sera financée au cours de l'année 2018-2019 par les différentes communautés d'agglomération qui ont donné leur accord de principe.

Cette solution à la fois d'un coût réduit et bien adaptée au 1<sup>er</sup> degré semble confirmer sa capacité à pouvoir être déployée avec souplesse, en prévoyant à terme, conformément aux travaux menés par la DNE avec les principaux fournisseurs d'ENT, une logique d'interopérabilité.

En outre, de conception récente, avec une orientation marquée en direction des réseaux sociaux, il apparaît que les deux ENT **BENEYLU** et **IGUANE 2D** répondent à des logiques d'utilisation comparables.

### **Action 14 : Contribuer à la mise en œuvre des volets numériques des projets d'établissement**

Un pilotage attentif du numérique éducatif au sein des établissements conditionne en partie la réussite du projet académique. Il convient de veiller à une déclinaison pertinente et opératoire des usages au niveau de chaque établissement scolaire. Cette dimension désormais intégrée au dialogue de gestion et de performance avec l'administration centrale est également prise en compte lors des bilatérales Rectorat/EPLE.

Aujourd'hui, si l'ensemble des projets d'école et d'établissement comportent un volet numérique, il convient cependant de poursuivre, par des visites de terrain opérées notamment par les animateurs de bassin pour le numérique, un accompagnement dynamique des équipes et des projets en cohérence avec les évolutions rapides du numérique éducatif et les attentes émergentes des équipes pédagogiques.

#### **3.2.5 Priorité 5 – Accompagner les usagers dans le développement des services numériques en ligne**

##### **Action 15 : Développer les téléservices**

Le guichet numérique des téléservices fourni par le ministère de l'Éducation nationale à travers le système d'information académique a commencé à être mis en service dans quelques EPLE en 2013-2014.

Ce guichet permet de mettre à disposition des familles les services en ligne suivants, accessibles depuis l'internet :

- Notes
- absences
- fiche individuelle élève
- télé-inscription en seconde

Au cours des années scolaires 2014-2016, le livret scolaire numérique (LSL) a été expérimenté en 1<sup>ère</sup> ST2S, puis élargi notamment en 1<sup>ère</sup> L et dans les séries technologiques.

La généralisation s'est concrétisée depuis 2016-2017, accompagnée par des formations appuyées sur un espace collaboratif de ressources déployé sur M@gistère et un groupe intercatégoriel d'appui, susceptible de répondre aux demandes d'assistance.

La même stratégie a été suivie pour le déploiement du Livret scolaire unique (LSU) couvrant le cursus allant du CP à la 3<sup>ème</sup>.

La DANE et la DSI veillent à poursuivre l'accompagnement aux usages des téléservices en 2018-2019, en lien également avec l'ensemble des usagers.

### 3.2.6 Priorité 6 – Tirer parti du plan numérique pour construire une nouvelle gouvernance avec l'ensemble des partenaires

*Dans la perspective de généralisation tracée par le plan numérique 2015-2019, il importe d'élaborer une nouvelle gouvernance avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement du numérique. En particulier, il apparaît crucial de renforcer la concertation avec les collectivités territoriales.*

#### **Action 16 : Une réorganisation progressive de la maintenance**

Au terme des articles 21 pour les collèges et 23 pour les lycées de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République du 8 juillet 2013 (art. L213-2 et art. L214-6 du code de l'éducation), il est précisé, qu'outre la charge incombant aux collectivités, concernant les infrastructures, leur équipement et leur fonctionnement, « l'acquisition et la maintenance des infrastructures et des équipements, dont les matériels informatiques et les logiciels prévus pour leur mise en service, nécessaires à l'enseignement et aux échanges entre les membres de la communauté éducative » sont à la charge des collectivités concernées.

Ce processus de transfert de compétences, nécessitant le recrutement de personnels ad hoc par les collectivités a commencé à se concrétiser, en lien avec un effort de formation en direction des assistants informatiques présents au sein des EPLE, déployé par la DSI du rectorat.

#### **Action 17 : Formaliser le rôle des acteurs au plan académique**

La DANE a poursuivi la démarche d'harmonisation, concrétisée depuis octobre 2014 avec la signature d'une convention passée entre le Rectorat et Canopé, concernant en particulier sa mission de production de ressources et son intervention dans le champ de la formation au numérique.

La démarche d'harmonisation se poursuit également avec l'ESPE, concernant la formation et les modalités d'introduction du numérique dans la pédagogie tout en intégrant le volet recherche.

A noter que dans le cadre de la mise en place du Schéma Directeur des Usages et Services Numériques de la Guadeloupe (SDUN), coordonné par le Conseil régional, le rectorat, représenté par le DAN a été pressenti, lors de la 1<sup>ère</sup> réunion du CoTech qui s'est tenue le mardi 17 avril 2018, pour être « chef de file » sur l'Orientation 1 – Une population formée tout au long de la vie aux usages et pratiques numériques, Fiche-Action n°1 – Coordination des acteurs de la formation initiale en vue d'une mutualisation des équipements et infrastructures numériques.

#### **Action 18 : un suivi partenarial attentif à la mise en place du plan numérique 2015-2019**

Les années scolaires 2014-2017 ont été marquées notamment par la mise en place avec nos partenaires, de collèges et d'écoles préfigurateurs du plan numérique 2015-2016, puis de collèges et d'écoles numériques lors des appels à projets 2016 et 2017 « Collèges numériques et innovation pédagogique », à travers l'accompagnement de la DANE auprès des collectivités et établissements éligibles pour les différentes réponses aux appels à projets, puis pour l'élaboration des Conventions et de la gestion des subventions en cours.

Des réunions régulières du comité de pilotage du plan numérique ont suivi les différents projets pendant ces trois années scolaires, dans le cadre d'une gouvernance partagée Collectivités/Rectorat.

Ainsi, la région académique de la Guadeloupe intègre, à compter de la rentrée scolaire 2018-2019, avec un échelonnement progressif, prévu par la collectivité départementale<sup>6</sup>, **24 nouveaux collèges publics** - incluant un collège « laboratoire » le collège Carnot - dont 1 à Saint-Martin et 1 à Saint-Barthélemy, et **15 écoles supplémentaires**, dans le cadre de l'appel à projets « *Collèges numériques et innovation pédagogique* ».

A terme<sup>7</sup>, la région académique de la Guadeloupe devrait disposer de **34 collèges publics numériques** sur un total de 47, soit une proportion de **72 %**.

Les écoles représentent quant à elles une proportion moindre, liée structurellement aux dispositions du plan numérique, mais loin d'être négligeable, **37 écoles élémentaires sur 173**, soit un peu plus d'un cinquième des écoles élémentaires publiques<sup>8</sup>.

## 4. Evaluation et prospective

*Dans le cadre du plan numérique 2015-2019 et du projet académique, en lien avec la feuille de route 2018-2019, la stratégie numérique fait l'objet d'une évaluation régulière, prise en compte en particulier lors du dialogue de gestion et de performance annuel avec le ministère.*

### 4.1 Un pilotage académique dédié

Pour mémoire, sous l'autorité du recteur d'académie, **3 missions complémentaires** incombent ainsi au DAN<sup>9</sup> :

- Elaborer la stratégie académique
- En animer la mise en œuvre
- En évaluer les résultats

<sup>6</sup> Il convient de préciser que la stratégie départementale s'est orientée à compter de l'AAP 2016, pour des raisons budgétaires mais également suivant une orientation d'essaimage à compter de l'AAP 2017, vers un équipement de 2 classes mobiles par collège auxquelles s'ajoutent des tablettes pour les enseignants ainsi qu'une dotation pour les ressources pédagogiques numériques, avec la perspective complémentaire, au plan des infrastructures, de l'AAP « Collèges numériques et ruralité ».

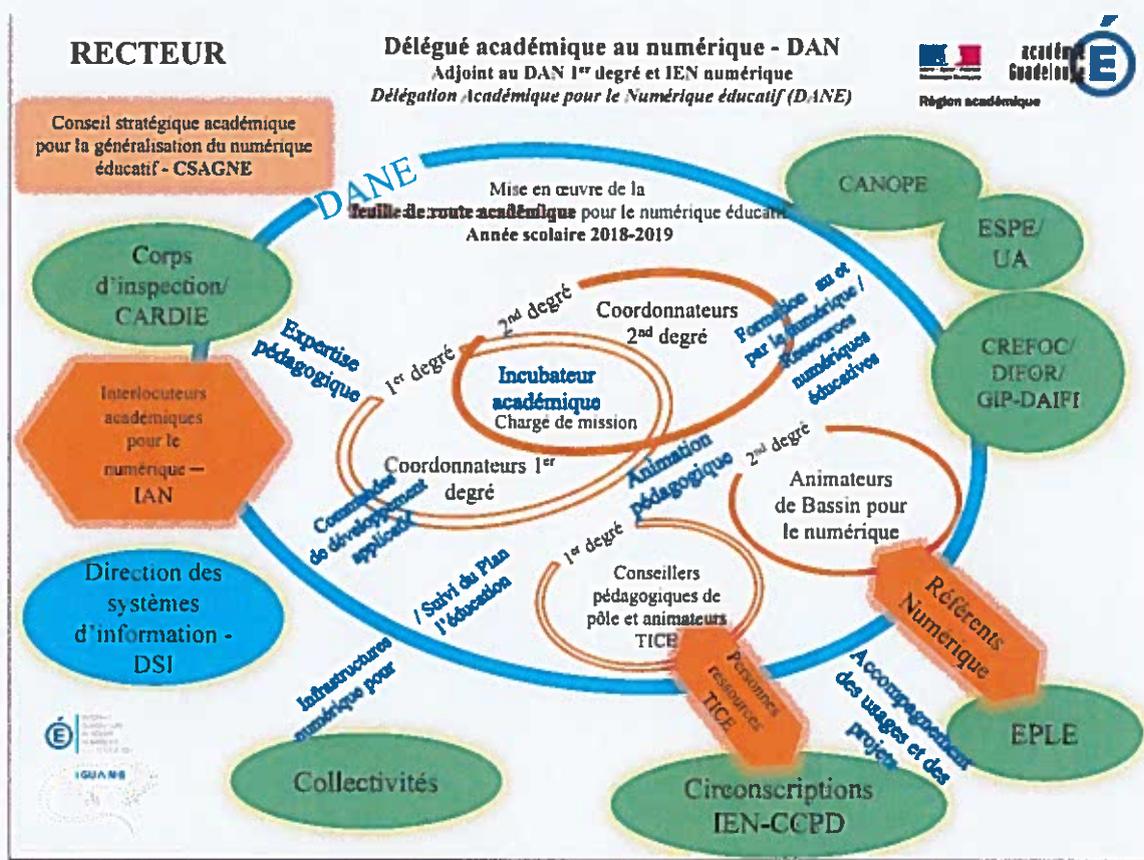
<sup>7</sup> N.B. Les événements climatiques n'ont pas épargné l'archipel de la Guadeloupe en 2017-2018. En particulier, il convient de tenir compte, concernant les îles du Nord (COM de Saint-Martin et COM de Saint-Barthélemy) du contexte post-traumatique engendré par le passage de l'ouragan Irma dans la nuit du 5 au 6 septembre 2017. Cela a marqué, au niveau de la poursuite du PNE, un coup d'arrêt, notamment au plan des conventionnements que nous comptons inviter les collectivités à reconsidérer à compter du mois de septembre 2018.

<sup>8</sup> A noter que de nouvelles opportunités sont ouvertes pour une dizaine d'écoles supplémentaires avec la qualification de notre académie dans le cadre de l'appel à projet « *Ecoles numériques innovantes et ruralité* », qui feront l'objet d'un conventionnement au 1<sup>er</sup> trimestre 2018-2019.

<sup>9</sup> cf. note de service n°2014-098 du 25 août 2014 (BOEN n°31 du 28 août 2014) sur les Missions et la nomination des Délégués académiques au numérique.

Pour ce faire, (v. schéma infra), le DAN dispose d'une structure ad hoc : la Délégation Académique au Numérique Éducatif - DANE. Il anime les différents réseaux de personnes-ressources et s'appuie sur un adjoint au DAN pour le 1er degré mais également sur un IEN en charge du numérique<sup>10</sup>.

## 4.2 La Délégation académique au numérique éducatif (DANE) en 2018-2019 – Schéma fonctionnel



## 4.3 Vers un affinement des outils d'évaluation du numérique éducatif

Tirant parti des résultats des enquêtes nationales, ETIC<sup>11</sup> complétée par l'enquête PROFETIC<sup>12</sup> et bientôt de l'outil OPINEE<sup>13</sup> susceptible d'être retenu au plan national à compter de l'année scolaire

<sup>10</sup> Au sein de notre académie, cette dernière mission est assurée par l'IEN adjoint au DAN pour le 1er degré.

<sup>11</sup> Enquête sur les Technologies de l'information et de la Communication menée annuellement.

<sup>12</sup> PROFesseurs et Technologies de l'Information et de la Communication, enquête menée en 2011, 2012, 2014 et 2016.

2018-2019, les usages pédagogiques du numérique se trouvent, à défaut d'une approche pleinement harmonisée, de mieux en mieux suivis et évalués, en privilégiant les remontées du terrain.

De façon complémentaire, l'Université des Antilles ainsi que l'ESPE sont associées de fait, à travers les projets 1<sup>er</sup> degré et Form@Link à l'élaboration d'une approche scientifique de l'évaluation dans le cadre de l'*incubateur académique* piloté par la DANE, appelé à devenir la *maison commune* du numérique éducatif en Guadeloupe, en lien avec le *NumériLab* de la Direction du numérique pour l'éducation<sup>14</sup>.

## Une perspective de généralisation attractive et efficace des usages du numérique éducatif pour l'ensemble du territoire guadeloupéen

Cette **stratégie académique volontaire** au service du numérique éducatif, appuyée sur un suivi au plus près des acteurs et des usagers, a pu comme souhaité, s'appuyer sur les réalités contrastées du terrain, suivant une approche à la fois **pragmatique et ambitieuse**.

Au cours de la prochaine année scolaire 2018-2019, il conviendra, à partir des acquis des 3 années précédentes, d'accompagner l'épanouissement des six **priorités** que sont l'extension du très haut débit à l'ensemble des établissements, la généralisation de la formation au et par le numérique, le développement de **pratiques pédagogiques et de ressources numériques innovantes**, la promotion d'espaces numériques de travail reflétant la vitalité de notre académie et sa capacité créative, l'essor des **services numériques en ligne** et l'affirmation d'une **gouvernance sereine et opératoire** avec les collectivités territoriales et plus largement, avec l'ensemble des partenaires du système éducatif, acteurs sur le territoire guadeloupéen.

C'est de cette **mise en cohérence dynamique et ouverte** entre les différentes parties prenantes du numérique au sein de l'académie de la Guadeloupe et sur l'ensemble du territoire régional, que pourra résulter une généralisation satisfaisante du plan numérique 2015-2019 et partant – espérons-nous - une chance substantielle de réussite pour les élèves, tout au long de leur cursus scolaire.



<sup>13</sup> Outil de pilotage du numérique pour les écoles et les établissements. Il s'agit de fournir un outil d'assistance au pilotage du numérique tout en collectant sept indicateurs agrégés (équipement, infrastructures, services, pilotage, formation, utilisations, usages) auprès des directeurs d'école et chefs d'établissement. A noter que le dispositif a été expérimenté par la DANE au cours de l'année 2017-2018.

<sup>14</sup> Cf. <http://eduscol.education.fr/cid93919/la-mission-d-incubation-de-la-dne.html>

## Annexe : Tableau de bord académique des indicateurs du numérique pour l'éducation 2016-2017

### PROJAC AXE 1 PRIORITE 6: APPRENDRE ET ENSEIGNER A L'ERE DU NUMERIQUE

#### CONSTAT 1: Les infrastructures et la maintenance

##### INDICATEURS DU CONSTAT 1: Etablissements entrés dans le plan numérique

Nombre d'établissements publics entrés dans le plan numérique	Appel à projet 2015	Appel à projet 2016	Appel à projet 2017
Ecoles	4	18	15
Collèges	4	6	24
Lyées	0	0	0

**OBJECTIF:** Rendre opérationnels et pérennes les équipements dédiés aux usages du numérique ainsi que les procédures et les opérations de maintenance en renouvelant les dispositifs existants en lien avec les collectivités (Cible: 100% des établissements ayant un audit à l'issue des 3 ans)

	Nombre d'audits ciblés au sein des établissements en relation avec les collectivités	Dont Ile du Nord
En école	29	0
En collège	6	4
En lycée	2	2

Recruter, former, coordonner et stabiliser les professionnels de la maintenance au sein des EPLE (Cible attendue : 75% des personnels stabilisés et formés sur 3 ans)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre de professionnels de la maintenance en EPLE	39		
Nombre de professionnels de la maintenance en EPLE ayant été formés par les services académiques	30		
Ancienneté moyenne de ces professionnels à ce poste	2		

Formalisation des documents partagés finalisés avec les collectivités

	Avec les maires	Avec le Département	Avec la Région
Nombre de guides d'équipements et/ou de convention finalisés	1	0	0

Rendez-vous de gouvernance sur l'année (Cible : 3 commissions ad hoc et 1 comité stratégique par an)

Nombres de	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Commission ad hoc	3		
Comité stratégique	1		

**CONSTAT 2: Les ENT (Espace Numérique de Travail)**

**OBJECTIF:** Déployer progressivement un ENT écoles/collèges/lycées sur l'ensemble de l'académie sur 3 ans ménageant une option dédiée plus particulièrement au 1er degré

**INDICATEURS DU CONSTAT 2: Pourcentage d'établissements disposant d'un ENT**

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Pourcentage des établissements du 1er degré disposant d'un ENT	70		
Pourcentage des établissements du 2nd degré disposant d'un ENT	53		

Nombre d'établissement disposant d'un ENT

	COM de Saint Martin	COM de Saint Barthélemy	Guadeloupe	Communes
Ecoles	16	3	285	304
Collèges	5	1	19	0
Lycées	1	0	12	0
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>316</b>	<b>304</b>

**CONSTAT 3 : La formation**

**OBJECTIF :** Intensifier l'accompagnement et la formation des équipes au et par le numérique, en favorisant l'initiative à travers le volet numérique du projet d'établissement, d'école et de circonscription

**INDICATEUR DU CONSTAT 3: Pourcentage de personnels formés et accompagnés**

	Pourcentage
Personnels formés	40
Personnels accompagnés	55

Nombre de personnels enseignants et d'encadrement ayant bénéficié d'une formation ou d'un dispositif d'accompagnement (Cible : 90% des personnels accompagnés et formés) Référence affectifs des enseignants et personnels d'encadrement

	Bénéficiant d'actions d'accompagnement	Bénéficiant d'actions de formation
Enseignants du 1er degré	406	525
Enseignants du 2nd degré	1500	900
Personnels d'encadrement	150	90

Renforcer la formation inter-catégorielle chefs d'établissement, corps d'inspection, personnel d'établissement (Cible attendue : 90% des personnels de l'académie formés au et par le numérique sur 3 ans)  
Nombre de personnels formés

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Constat par année	170		
Cible par année (en pourcentage)	25		

Promouvoir, en lien avec la Cellule Académique Recherche-Développement-Innovation-Expérimentation (CARDIE), CANOPE et l'ESPE, une stratégie d'usages et de production de ressources numériques, ancrée dans le contexte régional de la Caraïbe

Nombre d'enseignants mettant en œuvre des activités numériques avec leurs élèves (cible : 75% à l'issue des 3 ans)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre d'enseignants du 1er degré	636		
Nombre d'enseignants du 2nd degré	1200		
Taux d'enseignants du 1er degré	41		
Taux d'enseignants du 2nd degré	30		